

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

La 8^{ème} édition revient cette année du 17 au 25 novembre !

L'objectif est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clefs pour agir au quotidien. Depuis 2011, la Polynésie française, la CCISM, FENUA MA et l'ADEME proposent à l'ensemble des acteurs du territoire d'inscrire des actions pour cette Semaine, et au total, 949 actions de réduction des déchets ont été réalisées! Que ce soit à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant, tout le monde peut agir et chaque geste compte !

Nous sommes tous concernés.

Aujourd'hui, chaque Polynésien produit en moyenne **365kg de déchets par an** et cette quantité de déchets ne cesse d'augmenter ! Nous achetons plus, plus fréquemment et les produits sont de plus en plus éphémères. Face à ce constat, **la réduction des déchets est une démarche essentielle** afin d'économiser les matières premières non renouvelables, de diminuer notre consommation d'énergie fossile, de limiter les impacts sur l'environnement, et enfin de diminuer la facture du traitement des déchets des citoyens.

«Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !»

Pour mieux comprendre la démarche, participez au séminaire d'information SERD le mercredi 12 septembre 2018 à 14h30 dans la salle Fenua du Haut-commissariat !

Inscrivez vous par mail sur l'adresse mail de l'ADEME (places limitées)

Nous pouvons dès aujourd'hui agir en :

Consommant mieux :

Afin d'éviter le gaspillage, n'acheter que si cela est nécessaire en favorisant des produits réutilisables plus robustes, réparables, labellisés et sans emballages ;

Produisant mieux :

Optimiser le schéma de production, économiser les ressources et éviter les pertes ;

Prolongeant la durée de vie des produits :

Bien entretenir son matériel et faire réparer si besoin ;

Jetant moins :

Faire son propre compost, donner ou revendre.

*Les déchets,
faisons mieux pour en
produire moins*

Pour labelliser des actions, inscrivez vous sur le site de la SERD : www.serd.ademe.fr avant le 1er novembre (12h)



SEMAINE EUROPÉENNE DE
LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

**C'EST DÉCIDÉ :
JE RÉDUIS
MES DÉCHETS !**



DU 17 AU 25 NOVEMBRE 2018

Tout le programme sur www.Serd.ademe.fr



L'ADEME EN BREF :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.POLademe.fr ou suivez-nous sur @ademe